

Questions et réponses du Conseil communal du 27 mars 2017

Question 1 du groupe PS-LB

Monsieur Bourgmestre.

Le Ps-lb se préoccupe actuellement des victimes de la famine notamment au Soudan sud au Nigéria ainsi qu'au Yémen.

Il faut savoir qu'aujourd'hui la famine touche 20 millions de personnes de malnutrition sévère dont 1.4 million d'enfants qui sont réellement menacés de mort.

Comme vous le savez sûrement les conflits armés, les conditions climatiques et l'extrême pauvreté sont à l'origine de cette terrible situation.

Selon les Nations Unies, cette crise humanitaire serait la pire depuis 1945.

Afin de prévenir de cette réelle catastrophe et venir en aide aux victimes, le « Consortium 12-12 » a lancé un appel national nommé « Famine 12-12 »

6 grandes associations humanitaires belges dont Caritas international, Handicap international, médecins du monde,oxfam, plan Belgique et unicef invitent les mandataires publics à apporter leur soutien à cet appel afin de collecter des fonds.

C'est pourquoi notre groupe aimerait que l'on puisse étudier et réfléchir ensemble à savoir les membres du Collège communal, les Conseillers communaux, les Conseillers de CPAS, les représentants de la commune au sein d'organismes publics (intercommunales, société de logement, Asbl communales, etc...) et tous les citoyens d'Estaimpuis à apporter, là où ils œuvrent au quotidien, leur appui aux victimes de la famine ou de malnutrition sévère.

Monsieur le bourgmestre pouvez-vous inscrire cela dans les diverses commissions concernées afin d'en étudier la question ?

D'avance merci.

Réponse de Daniel SENESAEL

La crise alimentaire dévastatrice et sans précédent qui touche actuellement l'Afrique de l'Est, le Yémen et le Nigéria ne peut évidemment nous laisser indifférents. A Estaimpuis, la solidarité n'est pas un vain mot comme nous l'avons encore démontré en octobre dernier suite au passage de l'ouragan Matthew à Haïti. C'est pourquoi je ne peux qu'être favorable à l'inscription de cette problématique à l'ordre du jour des différentes Commissions communales qui pourraient être concernées.

Au-delà de cette initiative, j'invite par ailleurs chacun des conseillers présents à reverser comme moi une partie de son jeton de présence au bénéfice de cette cause afin de venir en aide aux victimes de la faim.

Question 2 du groupe Ecolo

Les comptes annuels attestent à l'article 104/12313 de deux sommes, l'une d'un montant de 25.616,95€ et l'autre d'un montant de 12.130,47€ pour les frais de gestion et de maintenance informatique, il convient d'ajouter à cela le salaire de la personne préposée à l'informatique.

Relayant la question d'un citoyen de Leers Nord, je cite :

« Un site Web communal c'est de l'argent public ! C'est un devoir du pouvoir en place de le gérer correctement, et d'informer comme il se doit le citoyen !

Depuis des lustres (lors de chaque réunion publique) je ne manque jamais de signaler les lapsus, les manquements, les mises en page obsolètes, les informations déficientes, et autres liens erronés subsistant au sein des différentes pages du site !

Peine perdue !

Mercredi j'ai dénoncé publiquement le fait que la séance du Conseil communal prévue ce lundi 27 n'était pas annoncée sur le site de la Commune ; par contre, elle l'était sur le site « Blog Estaimpuis » depuis le 20 mars !

Ce faisant j'ai vérifié machinalement certains « liens » au sein des différentes pages (la composition du Collège, ainsi que les conseillers n'est pas à jour ; les résumés des Conseils n'étaient pas mis à jour depuis novembre 2015, le lien des comptes communaux ne fonctionne pas, la rubrique « Politique générale » n'a jamais été alimentée depuis le renouvellement du site .

Concernant les « liens utiles » : le site « estaimparcenciel » est inaccessible ; le site « conseiller prévention incendie » est inaccessible ; le lien « estaimpuisentitéquivit » est erroné et ne fonctionne pas...

A propos des « **Sites partenaires** », notez bien le terme « PARTENAIRES » ! Cerise sur le gâteau : situé en « page d'accueil », le lien « **sensibilisation au don d'organes** » débouche sur le site « <http://www.sdoasbl.com/> » basé à Shanghai, en Chine, et qui propose à la vente des objets et produits de fabrication CHINOISE - entre autres - des stéroïdes, hormones, anesthésiants, anabolisants, pilules sexuelles, et plus généralement toutes sortes d'objets pornographiques et jouets sexuels.

D'ailleurs, le jour de cette découverte, on pouvait admirer un magnifique jouet sexuel qui était en « promotion », à l'ouverture de la page du site en question ! Du plus bel effet pour la commune d'Estaimpuis si d'aventure la curiosité d'un visiteur du site communal le poussait à cliquer sur le lien « sensibilisation au don d'organes » !

Manifestement, le site communal a été « hacké », ou piraté, ou infecté... Et le « Webmaster responsable » de la gestion du site n'y a vu que du feu. Ainsi que le responsable communal (en l'occurrence le président-bourgmestre) assurant les compétences de « publications, informations communales et Internet » qui - manifestement - n'a rien remarqué, ni vérifié, ni rectifié ! » Fin de citation.

J'ai moi-même vérifié, merci de faire le nécessaire et même l'indispensable pour que les deniers publics soient dépensés avec ... sagesse dirai-je.

Réponse de Daniel SENESAEL

Avec sagesse, je ne peux qu'abonder dans votre sens et partage vos remarques et observations. Merci pour votre contribution à rendre nos services plus performants et surtout plus efficaces pour nos citoyens. Une préoccupation que nous partageons toutes et tous au sein du Conseil. Après quelques clics sur le site officiel de la commune d'Estaimpuis, je me suis rendu compte de plusieurs manquements quant à la mise à jour d'informations. Il est incontestable que le site ne rencontre pas la rigueur espérée. Suite à ce constat, j'ai affecté ce jour une personne à la réactualisation du site Internet.

Ceci dit, je nuancerai tout de même vos propos. En effet, notre site a été victime d'un hacking il y a quelques mois et les bases de données ont été touchées. Le site a donc souffert de cette attaque et il reste quelques zones qui n'ont pas encore pu être rétablies. Pour ce qui est de votre intervention au sujet des sites partenaires, sachez que je ne vois aucune référence à des jouets sexuels ou s'y rapportant sur la page d'accueil du site mentionné dans votre question. Je conseille à votre informateur de vider régulièrement les cookies de nature à rappeler des visites antérieurs sur des sites référencés pour un public majeur et averti.

Enfin, pour votre parfaite information, une personne à mi-temps était chargée entre autres de la maintenance informatique au niveau des sites internet. Depuis plus d'un an, ce mi-temps nous a quitté et n'a pas été renouvelé. Ce sont donc différents employés qui gèrent le site en plus de leur travail administratif. A l'avenir, je serai attentif à la mise à jour de notre site internet. Je veillerai également à désigner une personne pour sa gestion. Mais j'assume pleinement la responsabilité qui est la mienne en la matière.

Question 3 de Geoffrey Vanbout, chef de groupe du PS-LB

Monsieur le Bourgmestre,

L'affaire Publifin a eu pour conséquence de mettre en exergue des dysfonctionnements au niveau de la gestion des intercommunales. Ce scandale a eu des répercussions jusqu'en Wallonie picarde puisque l'idée déjà avancée depuis de nombreuses années de fusionner les deux intercommunales actives dans la région, IDETA et IEG, a été à nouveau mise en avant.

D'après les différentes sorties dans la presse des uns et des autres au cours des dernières semaines, on constate que des dissensions se font jour quant au bien-fondé de cette fusion. Singulièrement dans le chef de la majorité communale en place à Mouscron et de l'IEG où Estaimpuis est partie prenante.

Monsieur le Bourgmestre,

Quelle est la position du Collège communal quant à la fusion d'IEG et d'IDETA ?

Si cette fusion était amenée à se concrétiser, cela créerait évidemment des changements pour notre entité. Comment envisageriez-vous, le cas échéant, cette fusion ?

Réponse de Daniel SENESAEL

La fusion IDETA-IEG fait pour le moment l'actualité de notre région. Si pour moi le mot fusion est totalement inapproprié, je parlerai davantage de synergie. En effet, il faut que l'on prenne notre sort en mains avant que d'autres ne décident à notre place. Je pense en tout cas qu'il est urgent de voir avec ce rapprochement ce qui pourrait être intéressant, ce qui sera la plus-value pour le citoyen. Ce que je prône, c'est un statut juridique à la Communauté de communes de Wallonie picarde pour que justement les intercommunales se retrouvent au sein de cette Communauté de communes pour qu'on ait une plus-value sur notre territoire, une identité, pour que l'on puisse avoir un poids au sein de la Wallonie et puisse parler d'une seule voix, hors clivages politiques.

La fusion n'est pas adéquate pour plusieurs raisons. L'IEG a prouvé par le passé et prouve toujours son efficacité exemplaire en matière d'investissements économiques. Et Estaimpuis peut remercier ses dirigeants pour leur implication sans faille pour notre entité. Au-delà de ces considérations, la proximité de notre territoire avec la Flandre séduit évidemment les investisseurs du Nord du pays et l'IEG l'a bien compris. En outre, la proximité des animateurs économiques avec les entreprises et un plus non négligeable. Je vous rappelle également que des synergies existent déjà ! IEG et IDETA ont créé ensemble une asbl appelée « Entreprendre.wapi » afin d'utiliser des fonds FEDER.

Des synergies sont possibles, on le voit avec IPALLE, Sud Hainaut, on le voit avec Mons pour le traitement des déchets. Regardons ensemble vers l'avant et servons-nous des spécificités des uns et des autres pour construire une Wallonie picarde économiquement forte, socialement épanouie et proche de ses citoyens. Je pense sincèrement que cela passera par une communauté de communes.